

Info presse Covid-19



L'essentiel & plus encore

Covireivac : la MSA s'associe à l'Inserm pour tester les futurs vaccins

Bobigny, 21 décembre 2020

La MSA et l'Inserm s'associent pour faire connaître la plateforme Covireivac destinée à informer et recruter 25 000 volontaires souhaitant participer au développement de vaccins Covid-19 sûrs et efficaces.

L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) a été chargé par les ministères des Solidarités et de la Santé et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de mettre en place la plateforme Covireivac afin de réaliser des essais sur les vaccins Covid-19 en France. Piloté par l'Inserm, Covireivac fédère, en France, 24 centres d'investigation clinique au sein de CHU.

Partout dans le monde, des équipes de recherche publiques et des industriels travaillent à la mise au point de vaccins contre la Covid-19. Afin de vérifier leur capacité à protéger de l'infection, une trentaine de candidats vaccins sont actuellement au stade des évaluations cliniques dont certains en phase 3. La France, forte des compétences de sa recherche clinique en matière de vaccins, s'est organisée pour contribuer à l'évaluation des candidats vaccins les plus prometteurs.

Un site pour se déclarer volontaire...

Afin de pouvoir s'engager dans la conduite de plusieurs essais vaccinaux, le site www.covireivac.fr permet l'inscription des volontaires, âgés de 18 ans et plus, prêts à participer aux premiers essais cliniques de grande ampleur en France. Développé avec le soutien de Santé Publique France et de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), ce site vise à apporter l'information la plus précise possible sur le développement des vaccins afin d'éclairer la décision des volontaires potentiels. Ils remplissent un court questionnaire pour être référencé dans la base d'inscription en ligne. Si un essai a lieu dans leur région et s'ils répondent aux caractéristiques des volontaires recherchés, un médecin les contactera pour leur proposer d'y participer.

...mais aussi plus globalement pour s'informer sur les vaccins et les essais cliniques

Le site propose également de nombreuses réponses aux questions que chacun peut se poser sur le rôle des vaccins en général, la réalisation des tests cliniques, la sélection et le suivi des volontaires, leur indemnisation, les effets indésirables éventuels des vaccins Covid 19 qui seront testés, la carte des centres de tests en France, etc. Un numéro vert est également mis en place : 0805 297 659.

Une mobilisation des volontaires au long cours

La recherche sur les vaccins ne s'arrête pas à la première autorisation d'un vaccin. L'amélioration de l'efficacité, notamment pour les personnes les plus fragiles, ou bien la facilité d'administration sont des enjeux essentiels qui mobiliseront chercheurs et volontaires dans la durée. Les différents essais vont donc se dérouler sur environ deux ans. Les volontaires pourront ainsi être contactés rapidement ou dans plusieurs mois.

Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,5 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse

Valentin Bernard

06 72 55 38 40

bernard.valentin@cmsa.msa.fr

@msa_actu

19 Rue de Paris – CS50070

93013 Bobigny Cedex